

Québec, le 9 mai 2016

Monsieur Jean-Marc Breton  
Chef de service  
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)  
Direction générale adjointe aux programmes de soutien,  
d'administration et de partenariats

**Objet : Suivi quant aux exigences des différents bailleurs de fonds**

Monsieur Breton,

Nous avons bien pris connaissance de vos préoccupations quant aux exigences des villes liées à leur financement ou aux services offerts aux organismes accrédités par le Centre intégré de santé et des services sociaux de la Montérégie-Centre, ainsi que de l'impact qu'elles peuvent avoir sur la réponse aux critères de l'action communautaire autonome exigés par le Programme de soutien aux organismes communautaires.

Bien que le gouvernement du Québec ait illustré clairement sa position en adoptant la politique gouvernementale *L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, rappelons que son champ d'action n'est pas obligatoire. Ainsi, les ministères et organismes gouvernementaux ne sont pas tenus d'appliquer le *Cadre de référence en matière d'action communautaire*.

Nous sommes tout de même conscients de la nécessité de sensibiliser les différents acteurs qui interviennent dans le soutien financier des organismes communautaires, sur les enjeux que soulèvent l'application ou non des principes proposés par le Cadre de référence. Des liens avec les partenaires gouvernementaux seront faits en ce sens, et ce, afin que les acteurs visés portent une attention particulière à ces enjeux. Pour toutes questions liées à vos préoccupations, veuillez communiquer avec Mme Patricia Fortin, conseillère en action communautaire, à l'adresse suivante : [patricia.fortin@mess.gouv.qc.ca](mailto:patricia.fortin@mess.gouv.qc.ca).

En espérant répondre à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur Breton, mes salutations distinguées.



Caroline de Pokomandy-Morin  
Directrice des politiques de lutte contre  
la pauvreté et de l'action communautaire

c.c. M. Mario Fréchette, directeur des services sociaux généraux et des activités communautaires, ministère de la Santé et des Services sociaux